

Comment réserver ?

- Compléter rigoureusement le tableau de réservation (disponible sur le Centre de Loisirs de votre enfant ou sur le site anim.jeunesse de saint-loubes) en cochant les cases correspondant aux présences de votre enfant.
 MATIN = présence entre 7h et 11h30 REPAS = présence entre 11h30 et 14h APRES-MIDI = présence entre 14h et 19h.

Comment justifier des absences ?

- **Pour toutes absences inférieures: fournir un certificat médical, une lettre de l'employeur, un arrêt de travail, un justificatif de congés ou de RTT, avant le 5 du mois suivant. Toute annulation pour un autre motif sera facturée.**

Comment ajouter des réservations ?

- Jusqu'à la date limite de réservation, joindre le centre de loisirs de votre enfant, il pourra être accueilli sans conditions.
- Après la date limite de réservation, joindre le centre de loisirs de votre enfant, il sera accueilli que si le quota d'encadrement et les repas réservés en cantine le permettent.

Tarification :

PERIODE (Après l'école/date de reprise)	RESERVATIONS OUVERTES	MODIFICATIONS POSSIBLES
Vacances de Toussaint Du 23/10/2017 au 03/11/2017	Du 02 Septembre au 03 Octobre 2017	jusqu'au 29 Septembre 2017
Vacances de Noel Du 22 /12/2017 au 08/01/2018	Du 03 Novembre au 02 Décembre 2017	jusqu'au 1er Décembre 2017
Vacances d'Hiver Du 10/02/2018 au 26/02/2018	Du 03 Janvier au 03 Février 2018	jusqu'au 19 Janvier 2018
Vacances de printemps Du 6/04/2018 au 23/04/2018	Du 06 Mars au 03 Avril 2018	jusqu'au 16 Mars 2018
Vacances d'été (Juillet/Aout) Du 07/07/2018 à la rentrée scolaire	Du 02 Mai au 19 Juin 2018	Juillet : jusqu'au 15 Juin 2018 Aout : jusqu'au 17 Juillet 2018

La tarification des temps d'accueil extra-scolaires, est variable selon vos ressources,
 Pour l'année 2016/2017 :

	Tranche A	Tranche B	Tranche C	Hors Commune	
Comment joindre ? Demi-Journée	De 2.1€ à 5.99€	6€	7.5€	16.7€	NOUS
Journée	De 3.8€ à 12.09€	12.1€	15.4€	16.7€	

Centre primaire : Responsable Mme Catteau Delphine alsh.primaire@saint-loubes.fr TEL : 05.56.78.92.34.
 06.13.33.84.33.

Centre de Loisirs maternel : Responsable Mme Brossard Isabelle alsh.maternel@saint-loubes.fr TEL : 05.56.68.67.10.
 Mr Basque Sébastien aps.fontaine@saint-loubes.fr TEL : 05.56.78.71.82.

Assurance :

Nous attirons votre attention sur l'obligation d'être titulaire d'une garantie «responsabilité civile» qui couvre les dommages que peut causer un enfant (soit à autrui, soit aux biens d'autrui) dans le temps périscolaire et/ou extrascolaire.
 Par ailleurs, nous vous recommandons de souscrire une garantie «individuelle accident» qui interviendra lorsque la responsabilité d'un tiers n'est pas engagée.

Facturation :

Si vous rencontrez un problème avec une facture du Service Animation Jeunesse, vous pourrez le régler :
 - soit en vous rendant au Centre de Loisirs Primaire les mercredis de 10h à 18h,
 - soit en contactant Mme Catteau Delphine au 06-13-33-84-33, afin de convenir d'un rendez-vous.

Important :

Les avis d'imposition ou non imposition 2016 sont à transmettre impérativement avant le 02/09/2017.
A défaut d'avis d'imposition, il sera automatiquement appliqué le tarif maximum à partir de la facture de septembre 2017.



**GUIDE D'INSCRIPTION
 SERVICE ANIMATION JEUNESSE
 2017/ 2018**



Chers parents,

Afin de simplifier vos démarches administratives, nous vous demandons de lire attentivement ce document, et de respecter les différentes étapes.

A compter de cette année, vous aurez une fiche de Renseignement Famille, ainsi qu'une fiche renseignement enfant qui seront valables durant l'intégralité de la période d'utilisation de nos activités (de la Petite Section au Collège).
 Puis une fiche de Réservation des différents temps d'activité, à remplir chaque année.

Nous vous remercions donc de bien vouloir respecter scrupuleusement, les étapes suivantes afin de constituer votre dossier.

Etape N°1 :

- Compléter et signer la **Fiche de Renseignement Famille** ① (une fiche par famille).
 Cette fiche est valable de la Petite Section au Collège.

Toute modification devra être signalée par écrit et sans délais, à l'accueil du Centre de Loisirs Primaire.

Etape N°2 :

- Compléter et signer la **Fiche de Renseignement Enfant** ② (une fiche par enfant).
 Cette fiche est valable durant l'ensemble de la scolarité de votre enfant.

Toute modification devra être signalée par écrit et sans délais, à l'accueil du Centre de Loisirs de votre enfant.

Etape N°3 :

- Compléter et signer la **Fiche d'Inscription TAP** (une fiche par enfant). ③
 Cette fiche est valable pour l'année scolaire.

Nous attirons votre attention sur la nécessité absolue de prévenir de tout changement sur l'un de ces documents, afin d'avoir les bons renseignements en cas d'urgence ou d'accident.

Etape N°4 :

**RETOURNER IMPERATIVEMENT LES FICHES PRECEDEMMENTS CITEES,
 ACCOMPAGNEES DES DOCUMENTS CI-DESSOUS
 AU CENTRE DE LOISIRS PRIMAIRE AVANT LE 31 MARS 2017**

Documents à fournir :

Pour chaque enfant: - Attestation d'assurance Responsabilité Civile en cours de validité pour l'année 2017/2018 (à fournir avant le 1er septembre 2017).
 - Photocopie du carnet de vaccination (DT POLIO obligatoire).

Pour la famille: - Attestation de la Carte d'assuré sécurité sociale.
 - Relevé annuel 2016 de l'ensemble des prestations de la C.A.F.
 - Photocopie de l'avis d'imposition 2016 (sur les revenus 2015).
 - En cas de divorce ou de séparation, la décision de justice complète concernant la garde de l'enfant.



ACCUEIL PERISCOLAIRE

Fonctionnement des Accueils Périscolaires Maternels et Primaires :
(Ouverture tous les jours d'école de 7h à 9h et de 16h30 à 19h et les mercredis Après-midi de 12h à 19h).

Comment réserver ?

Deux modes de réservation sont à disposition :

- * Annuelle à remplir sur la [Fiche de Réservation aux activités périscolaires](#). 5
- * Mensuelle en complétant la fiche de réservation Périscolaire à déposer au centre ou à retourner par mail avant la date indiquée

Comment annuler des réservations ou justifier des absences ?

- Pour toute annulation signalée, au plus tard la veille, vous ne devrez fournir aucun justificatif.
- Pour toutes absences inférieures ou égales à 2 jours : fournir une attestation sur l'honneur ou un mail précisant le motif, avant le 5 du mois suivant.
- Pour toutes absences de plus de 2 jours: fournir un certificat médical, une lettre de l'employeur, un arrêt de travail, un justificatif de congés ou de RTT, avant le 5 du mois suivant.

ATTENTION, LES JUSTIFICATIFS FOURNIS HORS DELAIS NE SERONT PAS PRIS EN COMPTE ET LA TOTALITE DES CRENEAUX DE PRESENCES SERA FACTUREE.

Comment ajouter des réservations après la date limite ?

- Jusqu'à 48h avant la venue de votre enfant, joindre son Centre de loisirs, votre enfant sera accueilli sans conditions.
- Moins de 48h avant la venue de votre enfant, joindre son Centre de loisirs, votre enfant sera accueilli selon le nombre de places disponibles.

TARIFS ACCUEIL PERISCOLAIRE	Tranche A	Tranche B	Tranche C
1/2Heure (de 16h30 à 17h, goûter compris)	0.6€	1€	1.1€
Heure (de 7h à 9h et de 17h à 19h)	0.8€	1.4€	1.7€

ATTENTION, POUR TOUTES PRESENCES SANS RESERVATION, LA TOTALITE DES CRENEAUX DE PRESENCES SERA FACTUREE ET UNE PENALITE DE 8€ POURRA ETRE APPLIQUEE.

Fonctionnement de l'Accompagnement aux Activités Associatives Loubésiennes :

Pour les primaires, tous les Après-midi après l'école.
ternels, uniquement les Mercredis Après-midi.

Comment Inscrire mon enfant ? 5 Fiche

- Remplir correctement la partie « accompagnement aux activités associatives Loubésiennes » de la fiche de réservation
- Votre enfant sera alors systématiquement inscrit en Accueil Périscolaire, toute absence devra donc être signalée dans les mêmes conditions que pour l'Accueil Périscolaire.

L'organisation de ce service nécessitant une très grande rigueur, toute modification d'activité (horaires, lieux, jours) devra impérativement nous être signalée par écrit au minimum 48h à l'avance, et ne pourra être acceptée que si elle est compatible avec l'organisation déjà en place.



Fonctionnement des TAP Maternels et Primaires :
(Fonctionnement les lundis et vendredis de 15h00 à 16h30).

Comment Inscrire mon enfant ?

POUR LES ENFANTS INSCRITS EN ECOLE MATERNELLE A LA RENTREE 2017/2018 :
Remplir, compléter et signer la partie « TAP » de la [Fiche d'Inscription et TAP](#) 3
Déposer le dossier avant le 31 Mars 2017 au Centre de Loisirs Primaire.

POUR LES ENFANTS INSCRITS EN ECOLE PRIMAIRE A LA RENTREE 2017/2018 :

Nous vous communiquerons les modalités d'inscription ultérieurement pour plus d'informations sur le fonctionnement des TAP merci de vous reporter à la fiche n° 4

Fonctionnement de l'Accompagnement Scolaire :

Pour les primaires, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 17h15 à 18h30.

Comment Inscrire mon enfant ?

- Remplir correctement la partie « Accompagnement Scolaire » de la [Fiche de Réservation aux activités périscolaires](#) 5
- Votre enfant sera alors systématiquement inscrit en Accueil Périscolaire, toute absence devra donc être signalée dans les mêmes conditions que pour l'Accueil Périscolaire.

Les actions d'Accompagnement à la Scolarité ont pour objectifs :

- de permettre d'acquérir des méthodes de travail : utilisation des dictionnaires, apprentissage des leçons, exercices, recherches, mémorisation, organisation du travail.
- de faciliter leur accès au savoir et à la culture.
- de promouvoir leur apprentissage de la citoyenneté.
- de valoriser leurs acquis afin de renforcer leur autonomie.
- de soutenir les parents dans le suivi de la scolarité de leurs enfants.
- d'apprendre à travailler en groupe, favoriser les échanges, valoriser les savoirs et les savoir-faire.



Comment nous joindre ?

Centre primaire :	Responsable Mme Maulin Christine	alsh.primaire@saint-loubes.fr	TEL : 05.56.78.92.34 ou 06.13.33.84.37
Centre Ile Bleue :	Responsable Mme Brossard Isabelle	alsh.maternel@saint-loubes.fr	TEL : 05.56.68.67.10
Centre J. de La Fontaine :	Responsable Mr Basque Sébastien	aps.fontaine@saint-loubes.fr	TEL : 05.56.78.71.82

